

# Je mets en place le tri dans mon établissement scolaire

## 1 Je constitue une équipe projet

- ▶ Je convie des représentants des professeurs, des élèves, du personnel administratif, du personnel technique ... pour leur expliquer le projet.



Je sollicite les éco-délégués pour participer à l'action.

## 2 Je détermine le nombre de contenants à acheter en fonction de mes besoins

- ▶ Je liste les poubelles déjà en place dans les classes, dans les locaux administratifs et dans les cuisines.



Je prévois une poubelle ordures ménagères et une poubelle de tri à chaque point de collecte

## 3 Je mets en place des contenants et l'affichage adéquat dans l'établissement

- ▶ Je commande des contenants
- ▶ Je contacte VALODEA pour obtenir des affiches / je télécharge des affiches sur [valodea.fr](http://valodea.fr)



Je peux utiliser des cartons de récupération pour les poubelles de tri.

## 4 Je prévois des conteneurs adaptés pour la collecte

- ▶ Je vérifie que mes conteneurs sont adaptés pour la collecte par le camion-poubelle ou en apport volontaire (nombre de bacs de tri et de bacs ordures ménagères, volume des bacs adapté, conteneur d'apport volontaire le plus proche ...).
- ▶ Si j'ai des questions sur la collecte je contacte ma collectivité pour en connaître les modalités (jours de collecte, calendrier de collecte...).



Pour connaître la collectivité compétente sur mon territoire, rdv sur la page d'accueil de [valodea.fr](http://valodea.fr) > plus d'infos sur vos collectes

## 5 J'informe tous les acteurs de l'établissement

- ▶ J'informe les élèves, les professeurs et le personnel administratif et technique de la mise en place du tri (bulletin d'information, réunion d'information, passage des éco-délégués dans les classes).
- ▶ J'informe le personnel d'entretien et je l'équipe avec le matériel adapté (chariot double sac pour vider les poubelles, dans quel contenant vider les poubelles pour la collecte...).



Je réalise une liste des personnes à sensibiliser pour n'oublier personne.

## 6 Je valorise mon action

- ▶ Je contacte la presse locale pour faire paraître un article dans le journal
- ▶ Je contacte la mairie ou l'intercommunalité pour faire publier un article dans le bulletin communal ou intercommunal
- ▶ Je publie sur les réseaux sociaux et/ou sur les portails numériques des élèves et des professeurs



Je profite d'un événement existant pour communiquer : semaine du développement durable, journée mondiale de l'environnement...

Un doute, une question ?

 [valodea.fr](http://valodea.fr)



Guide des déchets  
(téléchargeable sur [valodea.fr](http://valodea.fr))  
et réglette mémo-tri

